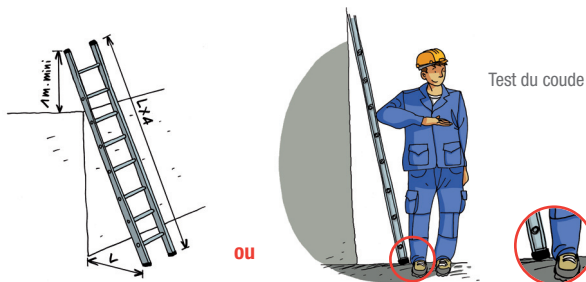


## LA MISE EN PLACE : UNE ÉTAPE CLÉ

- > Les deux montants doivent reposer sur la surface d'appui.
- > Les zones d'appui doivent être stables, de niveau, non glissantes et dégagées.
- > En l'absence de patins anti-dérapants, l'échelle doit être attachée en tête.

### > CONSEILS DU PRO :



Pour savoir facilement si votre échelle est suffisamment inclinée.



ATTENTION

**Ne pas placer l'échelle ou l'escabeau au niveau d'une porte ou d'un passage.**



ATTENTION

**Les échelles et les escabeaux ne sont pas des postes de travail et ne peuvent être utilisés que si les protections collectives sont impossibles à installer.**